



Jean-Luc GAGET  
Président  
essonnesahel@gmail.com  
+33 650 40 07 57

Compte-rendu  
**Conseil d'administration**  
(Visioconférence)  
**15 février 2021**

**Membres du CA :**

Présent-e-s : Catherine Bonnot, Jean-Luc Gaget, Serge Milien, Gérard Ravaud, Adrien Rodriguez, Françoise Sergent.

Excusé-e-s : Vincent Fauvell-Champion (pouvoir à Adrien Rodriguez), Michel Gruber, Claudie Piqué (pouvoir à Catherine Bonnot), Jacques Ryckelynck.

Invité-e-s : Georgette Soudrie, Xavier Houdy.

Assistait : Marine Buffet

**Ordre du jour :**

1. Adoption du compte rendu du CA du 5 mars et 26 septembre 2020 ;
2. Activités des membres d'E-S ;
3. Essonne-Sahel :
  - 3.1. Rencontres, réunions...
  - 3.2. Appui aux projets :
    - 3.2.1. Réalisation Cescom de Lambidou.
    - 3.2.2. Nouvelles demandes d'appui
  - 3.3. Mise en œuvre des actions E-S → RésEM 19-21
  - 3.4. E-S ressources
  - 3.5. Finances
    - 3.5.1. Tarifs prestations E-S à compter du 1/1/21,
    - 3.5.2. Cotisations à compter de 2021.
4. RésEM :
  - 4.1. Activités : réunions, rencontres, gouvernance, ....
  - 4.2. Point sur le programme 19-21
  - 4.3. Perspectives 2022... : échanges avec CD 91
5. Actualité Mali & France
6. Agenda
7. Questions diverses.

**1. Adoption du compte rendu du CA du 5 mars et 26 septembre 2020 ;**

Décision : adopté à l'unanimité.

**2. Activités des membres d'E-S ;**

**Ajukoby Bures-sur-Yvette**

**- Programme 19-21 :**

Action 1, AEP de Diabaguéla : réception provisoire du château d'eau le 03/12/20, après un acheminement difficile à cause des fortes pluies. Le comité de gestion de l'AEP a été mis en place (8 personnes dont 2 femmes ont été formées). A l'école fondamentale de Koréra-Koré, deux blocs de latrines sont prévus (un pour les garçons et un pour les filles). A été ajouté l'assainissement autour d'un puits citerne qui servira toujours en appui à l'AEP.

Concernant la réalisation de latrines privées, il s'agira de latrines traditionnelles améliorées (cuve étanche, intimité mieux préservée) avec possibilité d'aménagement d'un puisard et d'une aire de lessive/vaisselle (leur nombre et le montant de l'appui du programme n'ont pas encore été arrêtés). L'expérience passée du CDJ de Chilly-Mazarin en la matière pourrait servir à l'Ajukoby.

Une étude géophysique va être lancée afin de localiser un ou des sites de percement pour réaliser un forage avec un débit suffisant pour alimenter une AEP dans le village de Kourté.

Action 2, Formation de maraichères au CFP de NdS : action conjointe avec E-S. 8 stagiaires formées en 2020, 12 en 2021. Appui in situ dans les jardins en cours de préparation.

- **EM FEST/AfricaBures** : annulation de l'exposition, de la soirée ciné-club et de la soirée théâtre (fermeture du Centre culturel de BsY). Deux représentations de *La danse des korèdugaw* (BaroDa/culture en partage) avec les œuvres du



sculpteur Ibrahim Kébé ont eu lieu devant deux classes de 4<sup>e</sup> du collège de La Guyonnerie. Pendant une semaine ont été accroché au CDI, quatre panneaux de l'exposition "Les bouffons sacrés du Mali".

- Des échanges en visio sont prévues entre des collégiens de La Guyonnerie et de Baco-Djicoroni (Bamako), avec l'appui de Wôklôni/Blonba (un échange a eu lieu en présence du Président du CD91 en octobre 2020).

- Recours aux visioconférences avec le Sycoten : gain de temps considérable pour l'avancée des projets (coût : 5 000 FCFA les 30 minutes au Centre de Ressources mis en place avec l'appui du GRDR).

### Comité des Jumelages de Chilly-Mazarin

- **Programme 19-21** : face aux difficultés pour trouver de l'eau, une étude un plus complexe est en cours de réalisation à Kundugula. Fort appui de JP D'Haenens sur le projet. L'étude pourra être prise comme une expérience intéressante et à valoriser auprès de l'AESN.

- **EM FEST** : annulation des activités prévues au cinéma, mais maintien de l'exposition à la médiathèque avec des moments contes pour les enfants et la participation du centre de loisirs (fabrication de masques). Bonne communication autour de l'évènement, notamment avec la mairie.

- Le projet de gare routière de Diéma, sur lequel le CDJ avait travaillé un temps, sera finalement réalisé par l'Etat.

### Les Amis du Jumelages de Marolles-en-Hurepoix

- **Programme 19-21, Redémarrage du périmètre maraîcher dans le cadre du programme 19-21** : Le maire de Lakamané ayant dépensé, sous la supervision de la commission Lakamané, 100 % des fonds alloués de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> tranche du programme, la commission Lakamané a adressé le 07/12/2020 le 2<sup>ème</sup> CRTF afin de demander l'appel des fonds. Les fonds de la 3<sup>ème</sup> tranche ont bien été versés par le CD91 et seront disponibles sur le compte de coopération décentralisé de Lakamané pour la mi-février. D'autre part, afin d'anticiper la relance des travaux fin décembre 2020, LAJ a versé durant l'été 2020, 6000€ au lieu des 5000€ prévus initialement. La situation actuelle est donc nominale pour le bon cadencement des travaux. La livraison du périmètre maraîcher pourra se faire avant la fin du premier semestre 2021.

La reprise des travaux en cours ont permis l'équipement du forage avec une pompe électrique de grand profondeur et l'installation des panneaux solaires pour l'alimentation électrique (installation réalisée du 27/12 au 29/12/2020). L'aménagement de la clôture est également terminé. Dans les semaines et mois à venir seront achevés : la construction des deux magasins de stockage qui sont accolés, la construction des bassins réservoirs, le creusement des tranchées pour la mise en place des canalisations reliant le château d'eau de 10 m<sup>3</sup> avec les bassins réservoirs. D'autre part, le maire de Lakamané a envoyé en stage au CFP de NDS les deux premières maraîchères (retour de la première partie du stage le 21/01/2021). Nous avons demandé au maire de Lakamané de prévoir d'envoyer encore d'autres stagiaires au CPF afin qu'elles deviennent des formatrices des autres maraîchères de l'association BENKADY.

- **Préparation du prochain programme 2022-2024** : La réalisation d'un périmètre de 4 hectares à Lakamané est déjà un succès. Le maire de Lakamané nous demande de réaliser dans le cadre du prochain triennal un nouveau périmètre maraîcher dans le village de Diallakoro situé à environ 7 km au nord de Lakamané. L'accord de principe a été donné à condition qu'une étude préalable valide la projet (le projet doit répondre au PDESC de la commune, les femmes maraîchères doivent se constituer en association, le préfet du cercle doit établir une cession du terrain aux maraîchères de l'association, l'étude préalable devra établir la présence d'une nappe phréatique pour pouvoir effectuer un forage productif). Le maire de Lakamané se charge de réunir toutes les conditions avant la réalisation d'une étude préalable.

- **Contacts réguliers avec les migrants** : Depuis mars 2020, nous avons pris l'habitude d'échanger régulièrement des nouvelles par WhatsApp avec les migrants de Lakamané qui vivent en région parisienne. C'est ainsi que nous avons appris que les cultures du mil et du sorgho avaient été bonnes. D'autres nous ont envoyé des photos de la construction d'un dispensaire et de l'engagement à plein temps d'un infirmier dont le salaire est assuré par les migrants. Pour les encourager dans cette voie vertueuse, la commission Lakamané leur a fait un don de 200 € pour leur permettre d'acheter des médicaments à Bamako. Les migrants de Guingui et de Foutougou continuent de financer sur fonds propres la construction d'une école fondamentale dans chacun de leur village. Les travaux devraient aboutir en 2024.

- **EM FEST 2021** : Cette année pour des raisons sanitaires, la 4<sup>ème</sup> édition de l'EM FEST n'a pas eu lieu comme prévu le 07/02/2021 dans la salle des fêtes en présence du public, mais grâce à la ténacité de la mairie, du théâtre Arlequin de Morsang-sur-Orge, du théâtre de Brétigny-sur-Orge et du soutien financier du CD91, une nouvelle programmation a pu se faire avec une exposition et une performance théâtrale au collège Saint-Exupéry de notre commune. Le principal du collège a bien voulu accueillir le 29/01/2021 une exposition consacrée aux korédugaw, les bouffons sacrés du Mali ainsi qu'un spectacle de danse avec le danseur Modibo Konaté qui a joué autour des sculptures d'Ibrahim Kébé. Le public était composé d'une centaine de collégiens, de deux maires adjoints et des membres de notre association LAJ et de la commission Lakamané. Ce spectacle fut un beau moment de partage culturel et d'échanges entre l'artiste et les élèves. La médiathèque a également accueilli le temps de l'EM FEST des bannières très colorées comportant des calligraphies d'écritures africaines. D'ores et déjà, nous pensons à préparer avec la maire adjointe en charge de la vie culturelle, la 5<sup>ème</sup> édition de l'EM FEST à Marolles-en-Hurepoix.

- **Loto LAJ** : COVID-19 oblige, le loto annuel a été annulé en 2020 et reprogrammé à l'automne 2021 si possible.

- **Projection du court métrage Marolles-en-Hurepoix et Lakamané Deux villes sœurs**, suivie d'un débat, programmée le 10/10/21 dans le cadre du Festival LE FRANCILIEN qui se tient à Marolles-en-Hurepoix.



## Trans Aide Draveil

- Réunions du CA : 10/03, 10/06, 15/09, 13/10 et 15/12 en 2020 ; 13/01 en 2021

- Réunion de l'AG : le 10/10/2020

- Prochaines réunions : CA le 03/05/21 et AG à déterminer

- Annulation « 26èmes Rencontres africaines » prévues du 04 au 14 mars 2021 » en raison des mesures sanitaires prises par les autorités locales. Les conséquences négatives sont à la fois d'ordre artistique, éducatif, et financier. TAD a entamé une réflexion pour mettre en œuvre des initiatives alternatives en coopération avec les écoles, la médiathèque et autres partenaires potentiels.

- **Programme 19/21 : Aménagements Hydroagricoles Sécouréni, Sécouréba, Madina.** Depuis début septembre, suite aux dégâts causés par les pluies diluviennes, les travaux sur les trois ouvrages sont arrêtés par décision du Maire. Aucune décision sur les réparations des dommages et l'achèvement des digues n'étant prise, une mission conjointe ADESMA-TAD a été conduite du 17/11 au 3/12 par Mamadou Coulibaly, secrétaire général de l'ADESMA, afin de mesurer la nature des difficultés rencontrées dans la poursuite des travaux et d'élaborer avec toutes les parties prenantes les solutions consensuelles. Cette mission a mis en évidence : 1/ Les responsabilités partagées dans le retard pris par les travaux entre l'entreprise EKC, le bureau d'études et de contrôle Biced, et le maître d'ouvrage, 2/La carence de la commune de Sandaré pour financer les 12 500 000 FCFA / 9 000 € (équivalent de la main d'œuvre villageoise non prise en compte par le Codev). Il est convenu que : 1/ L'entreprise s'engage à terminer les ouvrages dans le cadre financier de son contrat (réparations incluses). 2/ La diaspora de Bamako et l'ADESMA abonderont le compte projet pour permettre de financer les arriérés dus à l'entreprise, et faire face aux différentes échéances. 3/ Le maire réunira un conseil communal pour faire voter sur le budget de la commune un montant de 2 000 000 FCFA.

Début janvier aucune démarche n'ayant été engagée, et sur suggestion de TAD, une réunion organisée par Aly B. Sylla et N. M'Babi Dicko de la Coordination du RésEM s'est tenue le 9 janvier avec le maire de Sandaré, l'entreprise EKC, Lobo Dramera, représentant la diaspora de Madina à BKO et Mamadou Coulibaly en audioconférence, pour finaliser les engagements pris en novembre, à savoir : 1/ Un engagement écrit de EKC à reprendre et terminer les travaux dans un délai maximum de 45 jours, réparations comprises, pour un montant de 15 000 000 Fcfa, conformément au contrat initial, dont 9 000 000 Fcfa payés au démarrage (13 700 €). 2/ La tenue d'un conseil communal le 19 /01/2021. 3/ Le versement par TAD de 5 000 000 Fcfa (7620 €) correspondant au solde du CD91 en compte TAD ou à percevoir. 4/ Le financement du solde du contrat de l'entreprise sera assuré par les cotisations de l'ADESMA, une participation de la diaspora de Madina, une subvention du Ministère des Maliens de l'Extérieur.

Les villages sont en attente de l'arrivée de l'entreprise pour engager les équipes de jeunes.

En conclusion, à souligner : le désengagement du maire dans la mise en œuvre et le suivi du projet, les difficultés à obtenir les pièces justificatives, la forte mobilisation de l'ADESMA et de la diaspora de BKO (sans qui le projet serait toujours au point mort) et l'efficacité de l'appui de la Coordination qui a pris en charge les différentes concertations.

### **3. Essonne-Sahel :**

#### **3.1. Rencontres, réunions...**

RAS

#### **3.2. Appui aux projets :**

##### **3.2.1. Réalisation Cescom de Lambidou (montant total 119 000 €)**

Les travaux de construction du CSCOM ont été réalisés et la réception provisoire de l'ouvrage a été prononcée le 28/10/2020. L'avis d'appel à concurrence pour l'équipement bureautique et pour le matériel médical a été lancé le 20/11/2020. Deux entreprises ont été sélectionnées. Le mobilier de bureau a été livré et installé le 20/01/2020 ; le matériel médical lui n'a pas encore été livré. La formation des membres de l'ASACO a été dispensée par l'intercollectivité UCD Benso fin novembre 2020. 95% des dépenses liées à la réalisation du CSCOM et à la MOD ont été réglées à l'entreprise et à l'intercollectivité UCD Benso. Les 5% restants ne seront réglés qu'en octobre 2021 à l'issue de l'établissement du PV de réception définitive de l'ouvrage et de ses équipements.

Pour rappel, sur ce projet, l'appui d'E-S est rémunéré à hauteur de 2 500 €.

Une infographie présentant le projet a été réalisée.

L'AFDL avait également sollicité l'avis d'E-S pour la réalisation des logements du personnel de santé de Lambidou : un devis d'un montant d'environ 40 000€ avait été établi. L'AFDL a finalement fait le choix de financer la réalisation du projet proposé par le Maire de Lambidou (moins coûteux) : un bloc composé de 4 pièces, situé face à la maternité, à une quinzaine de mètres seulement.

##### **3.2.2. Nouvelles demandes d'appui :**

- L'Association Kembé-Kapé pour la réhabilitation du micro-barrage de Kembé (Commune de Diakon, Cercle de Bafoulabé, Région de Kayes) : un dossier a été envoyé à la mi-janvier au CD du Val-de-Marne pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation. Coût total prévisionnel du projet : 10 983€. Montant de la subvention sollicitée : 5 000€. Pas de réponse à ce jour.

- L'Association 5 villages du Soroma, pour le projet de construction d'un pont reliant les villages de Guidinta et Doualé dans la région de Kayes : les ressortissants ont transmis à E-S un document d'APD/APS, qui a été partagé à BC et JR pour

avis et observations. Les remarques des experts montrent que ce dossier est largement insuffisant pour une réalisation correcte et pérenne.

- L'Association Franco-Malienne des Rives du Samansa, pour un projet de développement du village de Mady Hawaya (Commune rurale de Tomora, Cercle de Bafoulabé, Région de Kayes) : un document de « Projet intégré de développement endogène à la base », présentant sommairement les activités envisagées (maraîchage, pisciculture, micro-barrage), nous a été communiqué. E-S a rédigé une note détaillant les remarques et questions soulevées à la lecture de ce document. Des échanges sont en cours avec le Président de l'association, qui doit nous fournir des informations complémentaires. A noter, que l'association a bénéficié d'une subvention du CD des Yvelines en 2012 pour l'aménagement d'un périmètre de culture irriguée d'une surface de 3 hectares.

### 3.3. Mise en œuvre des actions E-S → RésEM 19-21

- **Enquête impacts bas-fond** : malgré plusieurs relances sur chacun des trois rapports rédigés par KARED et sur lesquels des remarques, questions et observations avaient été ajoutées, nous n'avons pas reçu la version finalisée des rapports. Un rapport général synthétique a été initié par JLG/MB.

- **Formations au CFP de NdS** : 64 stagiaires (+ 20 pour Koréra-Koré - Ajukoby)

2020 : 3 formations → 36 stagiaires → E-S = 28 → KK = 8

2021 : 4 formations → 48 stagiaires → E-S = 36 → KK = 12

Deux premiers groupes ont été formés (la seconde session est en cours de finalisation pour le second groupe) : la formation des deux derniers groupes débutera à partir du 28 février.

22 communes sur 31 auront été concernées par les formations sur les deux années.

N.B. : le rapport des formations de 2020 réalisé par le CFP sera envoyé à l'ensemble des membres d'E-S.

- Suggestion du rapport dans le cadre de prochaines formations : 1/ Effectuer les visites sur le terrain bien après les formations afin de laisser aux stagiaires suffisamment de temps pour mettre en œuvre les acquis des formations. Un an serait nécessaire pour cela. Les stagiaires formés cette année devraient donc être évalués au cours de la campagne de l'année d'après. 2/ Repenser le nombre de stagiaires formés par périmètre maraîcher, la cadence des formations, et le type de formation comme par exemple les formations in situ du programme RésEM 19-21. Ces dernières pourraient durer deux à trois jours dans les périmètres maraîchers rassemblant un grand nombre d'exploitants-es. Il s'agirait de former les référents des périmètres maraîchers : leur crédibilité auprès des autres maraîchères, du fait de leur statut, et la confiance qu'ils inspirent, pourraient être un facteur déterminant dans le transfert des acquis de formation

- Appui in situ dans les jardins (action conjointe E-S/Ajukoby) : fin décembre 2020, des TDR ont été élaborés avec l'appui de l'Ajukoby. Pour rappel, coût total prévisionnel de l'action (appui conseil et achat de petit matériel) : 10 671€. Moussa Sissoko a communiqué le 11/01/21 à E-S et l'Ajukoby une proposition technique et financière (établie pour un périmètre maraîcher à dupliquer autant de fois que le financement disponible le permet). L'action consiste à donner à un groupe de maraîchères et maraîchers rassemblé dans leur jardin durant 4 jours, un maximum d'informations sur les techniques et les pratiques du maraîchage enseignées au CFP de Niore-du-Sahel. L'objectif étant de combler les besoins, identifiés en amont, en savoirs et savoir-faire des maraîchères et maraîchers. Coût global pour un appui : 2 220 € (dont 1793€ à la charge des associations et 426€ à la charge des groupements). Certains coûts pourraient être revus à la baisse.

### 3.4. E-S ressources

- Le chapitre méthodologie générale est arrivé à son terme : les membres d'E-S sont invités à la tester pour voir ce qui pourrait être amélioré.

- Dans le chapitre maraîchage, Aménager un périmètre maraîcher : il reste encore à travailler le point 9 « Développer les moyens de conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles ».

- Dans le chapitre AEP : il reste à travailler gestion des AEP.

Remarques de Georgette Soudrie : en comparant les différents thèmes, on se rend compte de l'évolution de l'approche au fil du temps. A partir des AEP, on voit davantage apparaître de réflexion et de prise en compte du retour d'expérience ; le maraîchage est à ce titre le plus abouti et les aménagements de bas-fonds le parent pauvre. Propositions pour enrichir le chapitre aménagement de bas-fonds :

- Une synthèse des fiches ;
- L'évaluation KARED de l'impact des aménagements ;
- Un retour d'expérience de conduite de projet récent.



### 3.5. Finances

#### 3.5.1. Tarifs prestations E-S à compter du 1/1/21,

Tarification prestations Essonne-Sahel	Unité	A compter du 01/01/20	A compter du 01/01/21
<b>Activités incluses dans programmes RésEM</b>			
<b>Appui ponctuel chargée de mission</b>	<b>Compris dans convention avec CD91</b>		
<b>Accompagnement projet : montage, recherche financements, réalisation, suivi ...</b>	Coût des activités	3%	3%
<b>Activités hors programmes EDDN</b>			
<b>Appui ponctuel chargée de mission</b>			
Association membres d'Essonne-Sahel	Jour	130 €	130 €
Autres	Jour	150 €	150 €
Expert (hors E-S)	Jour	500 €	500 €
<b>Accompagnement projet : montage, recherche financements, réalisation, suivi...</b>	Coût des activités	5 %	5 %

#### 3.5.2. Cotisations à compter de 2021.

- 2020 Associations : minimum 160 € ;
- 2020 Individuel-le-s : minimum 20 € ;

Proposition : cotisations annuelles à compter de 2021 inchangées soit 160 € mini et 20 € mini.

Décision : adopté à l'unanimité.

## 4. RésEM :

### 4.1. Activités : réunions, rencontres, gouvernance, ....

- ST du 16/10/20 : état d'avancement du programme 19-21, préparation de l'EM FEST, impact de la situation sanitaire sur l'organisation des rencontres du RésEM.
- COPROG 2020 : réalisation d'une infographie bilan de la première année du programme et d'un courrier signé par Aurélie Gros à destination des élus et présidents des associations du RésEM.
- COPIL EM FEST du 20/11/20 et du 13/01/21 : préparation de l'édition 2021 du EM FEST et de ses aménagements compte tenu du contexte sanitaire et des annonces gouvernementales concernant l'ouverture des salles de spectacle.
- GTST le 12/11/20 : Echanges et perspectives post programme 2019-2021.
- Visio conférence CUF - Groupe Pays Mali (le 10/02/21) : intervention de RD et MB pour présenter le RésEM et la place de la culture dans le programme 19-21 comme outil au service de la gouvernance et de la cohésion sociale (focus sur les kotébas - action de Wôklôni).
- EM FEST du 29 janvier au 7 février : diffusion des manifestations principalement par voie numérique.
- GTST du 11/02/21 : cf. échanges ci-dessous avec le CD91 présentés au point 4.3.

### 4.2. Point sur le programme 19-21

- Aly et Samba ont rencontré la nouvelle chargée de mission du SCAC de Bamako : une première prise de contact plutôt positive, avec de bons retours sur le RésEM et ses programmes. Des rencontres sont prévues en juin avec les acteurs de la coopération décentralisée pour tenter de mieux structurer la coordination ; et en novembre avec les coordinateurs des programmes de coopération décentralisée française pour discuter des thématiques d'intervention pertinentes pour l'action internationale du SCAC.
- Sur les 14 CRTF attendus, 9 ont été traités / sont en cours de traitement. Le feu vert pour le décaissement de la 3<sup>e</sup> tranche a été donné pour 5 partenariats. Taux d'exécution global à ce jour : 70% (en contractualisé) et 60% (en réalisé). Malgré les difficultés rencontrées par certains projets, le bilan final devrait être plus que positif, notamment grâce à la grande autonomie et efficacité dont ont fait preuve la Coordination et les partenaires maliens en matière de recherche de financements complémentaires (4\*45000€ obtenus auprès du CODEV Mali et deux autres projets complémentaires de 2\*12000€ pris en charge à 100% par le CODEV en attente de confirmation officielle).
- Chronogramme des CRTF :

- Deadline d'envoi au MEAE du 2<sup>nd</sup> CRTF : au plus tard le 30/04/21 (pour rappel la date buttoir pour les membres du RésEM est le 28/02/21). Avec dans la foulée, la réalisation du 2<sup>nd</sup> CRTF exigé par l'AESN pour l'obtention de la deuxième tranche de la subvention.
- Deadline d'envoi au MEAE du 3<sup>e</sup> CRTF : au plus tard mars 2022 (pour rappel la date buttoir pour les membres du RésEM est le 1<sup>er</sup>/12/21). Le dernier bilan pour l'AESN sera fait dans la foulée.



### 4.3. Prospectives 2022... : échanges avec CD 91

#### - Service de l'action internationale :

Le service traverse une période difficile dans la disponibilité des ressources humaines. Ces difficultés ne seront pas résolues avant un certain temps, avec pour conséquences :

- La gestion du programme 19-21 est et sera assurée en grande partie par E-S et la Coordination ;
- L'après du programme 19-21 doit être adapté à ces données.

#### Activités post-programme 19-21 et définition des objectifs de cette année de « transition » :

##### - Volonté du CD91 :

→ Territorialiser davantage la coopération, remettre le territoire essonnien et l'intérêt local au cœur des projets pour mieux atteindre les essonnien(ne)s (et obtenir l'appui et le soutien des élus), être plus visible ici en Essonne : l'accent doit être mis sur l'animation territoriale. Comment utiliser la coopération décentralisée comme outil de citoyenneté et de formation de la jeunesse (volonté de développer davantage les actions d'ECSI) ? L'action internationale doit être un outil au service du développement local, doit être pensée par rapport aux enjeux de développement sociaux et sociétaux du territoire essonnien.

→ Maintenir la Coordination par la signature d'une convention CD91/CMI dont le contenu sera à définir (mais permettant de prendre en charge les frais de fonctionnement) : renforcer leur capacité à faire de la coopération sud-sud et leur donner plus d'autonomie dans la gestion des programmes.

→ Maintenir une convention avec Essonne-Sahel (?).

##### Propositions :

→ Réaliser une évaluation plus complète du RésEM et de ses actions en passant si possible par un cabinet d'étude français (accompagnement par le F3E à voir) en partenariat avec un freelance malien si possible. Objectif : avoir des recommandations et perspectives pour la suite, voir vers quoi il est possible et pertinent de s'orienter.

→ Au niveau du CD91 et des Conseils de cercle, recentrer l'action autour des thématiques « jeunesse, éducation, citoyenneté » et ouvrir un AAP spécifique sur le Mali auquel pourront répondre les membres du RésEM. Le CD91 ne souhaite plus se positionner en direct sur de l'appui à la réalisation d'ouvrages/projets de développement, mais pourrait continuer à appuyer (dans une moindre mesure certes), les porteurs de projet du RésEM sur ce type d'action. Le CD91 ne souhaite pas se relancer dans un programme triennal et n'envisage pour l'instant pas nécessairement d'aller chercher des financements auprès de bailleurs.

##### - Intervention de JLG :

→ Nécessité de maintenir ne serait-ce qu'un mini-programme de renforcement des compétences (programmes de formations par les intercos, le CFP de Nioro-du-Sahel) et de consolidation d'anciennes réalisations du RésEM pour préserver la dynamique du réseau. La mobilisation des membres du RésEM passe d'abord par les actions et projets de développement ; l'action par la culture n'est pas la motivation première.

→ Nécessité de repenser la présence du RésEM sur les réseaux sociaux (outils plus réactifs que la communication officielle d'un département) notamment pour toucher davantage la tranche des jeunes jusqu'à 30-35 ans.

➔ 2022, une année de transition en Essonne et au Mali : Evaluer, capitaliser, consolider et se projeter.

Une rencontre avec les membres du RésEM pourrait se tenir fin mars- début avril.

## 5. Agenda

Prochaine réunion E-S vers la mi-mars pour parler des projections et perspectives de chaque association : JLG enverra un sondage aux membres d'E-S.